



## **Rapport synthèse de la 322<sup>e</sup> réunion du conseil syndical (CS) tenue le 6 décembre 2018**

[Pour avoir accès au diaporama de la rencontre](#)

### **Rapport du comité des relations de travail**

La nouvelle vice-présidente aux relations de travail, la professeure Diane Gagné, a fait le point sur le cheminement des griefs.

Elle a signalé que la date du 29 mars 2019 avait été retenue pour entendre le grief relatif aux dommages occasionnés aux professeurs par l'imposition du lock-out.

La VPRT a indiqué que les délégués et éventuellement les professeurs seront invités à collaborer avec le comité des relations de travail afin d'établir des cas types permettant de faire la démonstration devant l'arbitre.

La VPRT a aussi annoncé la tenue, en 2019, d'ateliers d'information sur différents aspects de la convention collective.

### **Nouveau conseiller aux affaires universitaires**

Le vice-président aux affaires universitaires (VPAU), le professeur Christian Linard, a rappelé que M. Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, prendra sa retraite le 31 décembre prochain.

Le VPAU a signalé que le comité exécutif avait formé, le 23 août dernier, un comité de sélection composé du président, du vice-président aux affaires universitaires, de la vice-présidente aux services à la collectivité, du trésorier et du conseiller aux affaires universitaires, à titre de personne-ressource.

Le comité de sélection a reçu 34 candidatures et en a retenu trois pour les entrevues et les épreuves de sélection.

Le comité exécutif recommande l'embauche de M. François Landry, actuel coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires en santé et des services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

M. Landry débutera son nouveau travail en janvier 2019 et M. Gamelin l'accompagnera pour une période d'initiation de quelques mois.

Les délégués ont eu l'occasion d'échanger avec M. Landry avant d'accepter à l'unanimité la recommandation du comité exécutif.

Vous trouverez ci-joint le curriculum de M. Landry.

### **La conférence des directeurs et des directrices de département 2.0**

Le président du Syndicat, le professeur Ismaïl Biskri, a rappelé les derniers événements concernant ce dossier.

Le Syndicat a rencontré les directions de département le 28 novembre dernier concernant la réorganisation de la conférence des directeurs et des directrices de département.

M<sup>e</sup> Gabriel Hébert-Tétrault, procureur du Syndicat, a eu alors l'occasion de rappeler que la conférence n'a aucune existence légale, que celle-ci n'apparaît pas dans la

convention collective et que les directions sont les porte-paroles des assemblées départementales auprès de la direction.

M<sup>e</sup> Gabriel Hébert-Tétrault a rappelé ces mêmes règles aux délégués syndicaux qui par la suite ont longuement discuté des meilleurs moyens permettant aux directions de département de s'investir davantage dans la gouvernance de l'UQTR tout en respectant les prérogatives et les pouvoirs des assemblées départementales et le mandat exclusif du Syndicat de discuter des conditions de travail des professeurs.

Après avoir échangé sur différentes possibilités, les délégués ont convenu de rediscuter de la question une fois que le comité exécutif aura rencontré les directions de département faisant partie du comité de rédaction du projet.

**Allocation de retraite au conseiller aux affaires universitaires.**

Le conseil syndical a convenu de verser une allocation de retraite au conseiller aux affaires universitaires, M. Alain Gamelin.

**Affiliation du Syndicat à une centrale syndicale**

Considérant l'heure tardive et la tenue d'un cocktail, à 16h00, pour les professeurs qui se sont démarqués en 2018, ce point et les suivants ont été reportés à la prochaine rencontre du conseil syndical.